



## VILLE DE CAP-CHAT

*Faits saillants du rapport financier/rapport des vérificateurs 2020 (article 105.2.2 Loi sur les Cités et Villes)*

Présenté le 07 juillet 2021 lors  
de la séance ordinaire du Conseil.

**FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER/VÉRIFICATEURS EXTERNES**  
**EXERCICE FINANCIER 2020**  
**(Article 105.2.2 de la Loi sur les Cités et Villes)**

---

La pandémie de covid-19 qui nous a surpris au printemps 2020 a apporté son lot de difficultés. La mise en place de mesures de santé publique qui ont constamment évoluées et qui ont nécessité de multiples ajustements à tous les niveaux et particulièrement quant aux relations avec la population; accès partiel à l'hôtel de Ville, fermeture de la bibliothèque municipale, de l'aréna etc. L'adaptation aux nouvelles réalités a eu une incidence sur l'ensemble de nos activités. Par ailleurs, cette crise a mis en lumière la résilience, la capacité d'adaptation et la créativité de nos ressources humaines mais aussi celles des citoyennes et citoyens de Cap-Chat.

Le contact avec la population et la volonté de maintenir vivante la démocratie municipale sont devenus des enjeux importants. Afin de palier à la situation, nous avons mis en place l'enregistrement et la télédiffusion des séances du Conseil. Cette façon de faire demeurera, elle nous permet de rejoindre davantage de contribuables.

**SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2020**

Ainsi malgré cette année 2020 particulière, la Ville présente encore une bonne santé financière. Le surplus accumulé est passé de 1 353 142 \$ qu'il était en 2019 à 1 801 218 \$ au 31 décembre 2020. Une réserve de 13 809 \$ (ex-municipalité de Capucins) et une réserve au fonds de roulement de 14 730 \$.

La dette à long terme réside dans deux emprunts, l'un contracté en 2017 pour l'achat d'une pelle hydraulique et d'un chargeur sur roues, l'autre contracté en

2019 pour la réalisation des travaux de pavage d'un tronçon de la rue des Fonds. Au 31 décembre 2020 cette dette s'élevait à 1 072 100 \$.

Les vérificateurs concluent que les états financiers reflètent fidèlement, selon les principes comptables reconnus, la situation financière de la Ville.

Les recettes et dépenses anticipées pour l'exercice financier de l'année 2021 sont de l'ordre de 3 659 597 \$. Le budget est équilibré.

## CONCLUSION

Deux dossiers retiennent particulièrement l'attention et reviennent régulièrement à l'avant-scène.

L'un concerne le vaste chantier d'assainissement des eaux usées. À ce chapitre, la firme SNC Lavalin Inc. est actuellement à réaliser une étude d'ingénierie préliminaire qui devrait mener à la conception des plans et devis pour la réalisation des travaux d'assainissement. Le lancement de l'appel d'offres est prévu pour le début de l'année 2023.

L'autre dossier est celui qui concerne les poursuites pénales concernant l'enrochement de la rivière Cap-Chat au printemps 2017 et auxquelles la Ville est confrontée. Dans le dossier qui nous occupe avec Pêche et Océans Canada, nous sommes toujours en attente d'une décision de la Cour d'appel. Quant au dossier qui nous occupe avec le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre Les Changements Climatiques, le procès s'est tenu et nous sommes également en attente de la décision. Ces décisions devraient être déposées sous peu.

Dans un cas comme dans l'autre, c'est à l'issue de ces décisions que nous connaissons l'impact financier pour la Ville.

Cela étant dit, le rapport financier 2020 et les conclusions des vérificateurs démontrent une administration rigoureuse des fonds qui nous sont confiés. La pandémie derrière nous, j'ose espérer que l'année 2021 verra se concrétiser la réalisation de divers projets et en particulier la mise en opération d'une entreprise

œuvrant dans le domaine du biodiesel dont le bâtiment est déjà implanté dans le parc industriel et une entreprise de distillerie qui devrait voir le jour dans le secteur de l'Anse.

Je tiens à remercier l'ensemble des employés de la municipalité de leur travail soutenu et de leur engagement au service de leurs concitoyennes et concitoyens. Je veux également remercier mes collègues du Conseil pour leur implication.

Finalement, je tiens à souligner la résilience, la solidarité et la discipline dont a fait preuve et dont fait preuve encore la population de Cap-Chat face à la pandémie de covid-19. Je remercie chacune et chacun de sa précieuse collaboration et je nous souhaite à tous un prompt retour à la normal tant attendu.

Marie Gratton

Maire